



FAITS SAILLANTS DE LA VILLE DE SAINT-QUENTIN

Juin 2008

CIRCULATION RAPIDE DES VÉHICULES

Suite à des plaintes reçues, le Conseil municipal demande la collaboration des conducteurs de véhicules utilitaires et des propriétaires des entreprises de camionnage afin de faire preuve de sécurité sur la rue Canada et dans les rues secondaires. La circulation est encore rapide sur la rue Canada où la vitesse est pourtant de 50km/h. L'utilisation du **frein moteur n'est pas autorisée à l'intérieur des limites de même que les silencieux modifiés** (straight pipe). Les **routes provinciales** (rues Canada et Mgr Martin-Est) de même que les **rues d'accès secondaires** (rues Martel, Guimond et Industrielle) **doivent être empruntées en premier lieu par les conducteurs de véhicules utilitaires**. Les feux de circulation à l'intersection sont altérés entre minuit et 6h le lendemain matin de façon à ce que les conducteurs sur la rue Canada n'aient plus à devoir arrêter car les feux demeurent constamment en mode clignotant pendant cette période. Ceci, afin d'éliminer l'utilisation du frein moteur aux petites heures du matin. La GRC a également été avisée de ces plaintes et œuvre en collaboration avec le Conseil municipal en vue du respect de la Loi sur les véhicules à moteur. En ce qui concerne les **véhicules tout terrain**, nous savons tous que la **circulation de ces engins sur nos routes n'est pas autorisée en vertu de la Loi sur les véhicules tout terrain**, à moins que ce ne soit pour la traversée en ligne droite d'une route. Enfin, **à l'intersection, une attention particulière devrait être accordée par les automobilistes qui souhaitent faire un virage à droite sur un feu rouge** (autorisé au NB) lorsque la voie est libre. Il importe d'abord d'immobiliser le véhicule et de vérifier si la voie est libre à gauche mais aussi en face puisque le feu en sens inverse peut indiquer aux conducteurs l'autorisation de tourner à droite. Nous avons reçu des plaintes à cet effet et nous demandons donc aux conducteurs d'y accorder une plus grande attention. Le Conseil demande donc la collaboration de chacun afin d'éviter des contraventions inutiles et de maintenir un niveau de sécurité acceptable sur la rue Canada et dans toutes les autres rues municipales.

POSTE D'AGENTE TOURISTIQUE AU CENTRE TOURISTIQUE DE L'ANCIENNE GARE

Suite au départ imminent de Mad. Isabelle Bernard, agente touristique au Centre touristique de l'ancienne gare, soit le 26 juillet prochain, la Ville de Saint-Quentin est maintenant à la recherche d'une personne pouvant combler ce poste. L'offre d'emploi est lancée depuis le 13 juin dernier, et ce, jusqu'au 4 juillet prochain. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature accompagnée de leur curriculum vitae, avant le 4 juillet prochain, à l'Hôtel de Ville. Pour information concernant les fonctions et responsabilités de ce poste, vous pouvez communiquer directement avec Mad. Isabelle Bernard au 235-3282.

FÊTES DU CENTENAIRE

Le Conseil municipal a procédé à l'embauche temporaire d'une adjointe-administrative pour le comité des fêtes du centenaire, en la personne de Mad. Adèle Perron. Mad. Perron est entrée en fonction le 17 juin 2008 au Centre touristique de l'ancienne gare. Elle y sera tous les mardis et mercredis de 8h à 16h. Bienvenue Adèle, dans l'équipe municipale! À ne pas oublier, parmi les activités des fêtes du centenaire de Saint-Quentin **prévues du 1er au 5 juillet 2010**, la publication d'un livre des histoires des familles de Saint-Quentin. **Les familles sont donc invitées à rédiger leur histoire (du premier arrivant à aujourd'hui)**. Pour information: **Lionel Castonguay (235-3155) ou Suzanne Coulombe (235-2425)**. De plus, une invitation spéciale est lancée à toutes les familles qui souhaitent restaurer, avant les fêtes du centenaire, **le monument de leur ancêtre** qui git dans le cimetière paroissial. On sait qu'un projet est en cours par le Conseil paroissial afin d'élaborer un guide/repère des monuments de nos aïeux dans le cimetière. Pour information sur les services de restauration des monuments : Roger Bujold (235-2847) ou Mario Martel (235-2220).

BOURSES AUX FINISSANT-E-S

Le 9 juin dernier, le Conseil a procédé au tirage au sort des **bourses de 500\$** chacune attribuées aux finissantes 2008 de l'école PAJS. Félicitations aux heureux récipiendaires : **Sabrina Lebel, Francis Martin, Marc-André Thériault et Rémi Roy** et bon succès dans vos études en septembre prochain !

CONCOURS SAINT-QUENTIN EN FLEURS

La 11^e édition du Concours Saint-Quentin en FLEURS aura lieu cette année **du 20 mai au 25 juillet 2008**. Les formulaires d'inscriptions sont disponibles à l'Hôtel de Ville. Les personnes intéressées à participer à une **matinée d'échange de plants** sont priées de confirmer leur intérêt au 235-2425, et ce, en vue de l'organisation d'une telle activité si le nombre d'inscriptions est suffisant.

Rappelons à la population que depuis juillet 2006, les **bureaux municipaux sont fermés les vendredis à compter de midi**. De plus, depuis janvier 2007, les rencontres avec **la direction générale** (Mad. Suzanne Coulombe) et **la direction des finances et opérations** (M. Roger Cyr) **fonctionnent sur rendez-vous**. Pour connaître l'horaire des réunions du Conseil et toute autre information reliée à la Municipalité, visitez notre site au www.saintquentin.nb.ca ou contactez nous au numéro 235-2425, il nous fera plaisir de vous renseigner. Enfin l'été; bonne saison estivale!- Suzanne Coulombe, Directrice générale et Greffière.